

## **Commission Economie Mandat 2008 / 2014**

Plaquette SODEC présentée 19-07-2011

Vente au groupe SODEC 07/2013

### **Commission ECO 24-03-2010**

*La SATEL (Société d'Aménagement Touristique et d'Équipement des Landes), syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion des parcs d'activités du Seignanx a mandaté le groupe SODEC, spécialisé en immobilier commercial, afin de réaliser un projet commercial et architectural sur la commune d'Ondres pour le parc d'activités de la communauté de communes du Seignanx.*

*Sur la base d'un diaporama le rendu de l'étude datant de juin 2009 est présenté aux membres de la commission.*

*Ce projet prévoit 65 500 m<sup>2</sup> de surface commerciale comprenant l'alimentaire, l'équipement de la maison, l'électroménager-son-multimédia, sport-culture-loisirs, équipement de la personne-sportwear et l'hôtellerie-restauration-loisirs-détente.*

*Le concept architectural et paysager est celui des « Allées Shopping » alliant consommation-flânerie et loisirs.*

*Le projet adopte la démarche HQE commerces.*

Un débat s'ouvre sur la problématique commerciale.

L'ensemble des membres est très sceptique voire hostile à la multiplicité de ces projets dans le périmètre concerné.

En outre, le concept d'« allées shopping » combinant loisir et consommation interpelle les élus sur le modèle de société qu'induisent ces espaces commerciaux.

La commission porte également une appréciation négative sur ces opérations compte tenu du contexte (crise, choix implicite du « tout voiture ») dans lequel elles sont menées.

Enfin, la difficulté de maintenir les commerces de proximité type « légumier » à Tarnos est abordée. Il est entendu que l'étude urbaine sur le centre-ville va être l'occasion d'échanger sur le thème du commerce.

### **Comm 12-05-2009**

Ce qui concerne le développement commercial a été évoqué, en particulier avec la présentation des conclusions d'une étude commerciale sur le département, financée par le Conseil général et réalisée par le bureau Mall&Market. Les conclusions de ce travail ont mis en avant la nécessité de créer un grand pôle commercial sur la zone d'activités de Saint-Geours-de-Mareme. La zone d'Ondres ne constituerait ainsi qu'une offre complémentaire au projet leader ainsi identifié.

De nombreuses remarques formulées dont :

- Le caractère artificiel, du pôle St Geours ainsi mis au premier plan
- Il semble décalé avec les préconisations habituelles, en matière d'environnement, car fondé sur le « tout voiture »